

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 14

Artikel: [Anecdotes]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181832>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

resta immobile sur la pelouse, derrière les buissons qui dominaient le lac, puis il prit sa lunette.

Il aperçut un homme vêtu du costume des gens de la vallée. Sur l'épaule il portait des lacets préparés. Il n'y avait plus à en douter, c'était bien le voleur de gibier qui lui avait été signalé. Il était à une cinquantaine de toises en dessous de lui. Maintenant s'il lui criait de s'arrêter, il prendrait la fuite et lui échapperait. Il voulait la mort de cet homme. Les sentiments de vengeance qui l'animaient exigeaient une victime.

Ses regards avides percèrent au travers des brumes du soir, il suivit, de ses yeux ardents, la démarche trainante de Toni. C'était une question de vie ou de mort. Enfin il se baissa, resta un moment immobile. Il fit feu. Un grand cri suivit le coup de fusil. L'homme aux lacets gisait étendu au bord du lac.

Le chasseur regarda avec joie sa victime étendue sur le sol, et ne s'inquiéta pas de savoir si la pièce qu'il venait d'abattre était morte ou encore en vie. Il était content d'avoir pris sa revanche du coup de couteau qui l'avait retenu six mois à l'hospice.

Toni, en tombant, s'était évanoui. Quand il revint à lui, il se trouva au milieu des ténèbres les plus épaisse.

Un fort petit nombre d'étoiles se montrait en dessus des montagnes. A une très grande distance, on voyait au ciel, comme il arrive en automne, une vaste lueur semblable au reflet d'un incendie.

Toni, qui n'avait aucune idée du temps qu'il était resté sans connaissance, crut voir, dans cette rougeur du ciel, les signes précurseurs de l'aurore. Il savait qu'il avait été blessé d'un coup de feu qui l'avait couché sur le sol. Quelle partie du corps avait été frappée ? Il l'ignorait encore. Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes que la douleur naissante le lui apprit. Il essaya de se lever. Ce fut impossible. Il retomba sur l'herbe imprégnée d'eau, et sentit dans le pied une douleur brûlante. Il y porta la main, main qui plongea dans une mare de sang.

Toni ne songea plus à l'heure qu'il pouvait être. Il ne chercha pas même qui pouvait l'avoir blessé. Une seule chose l'absorbait, c'était la douleur de son pied brisé, de ce même pied qui avait été maltraité dans l'aventure du radeau.

Maintenant, une balle l'avait percé, bien probablement celle d'un garde chasse. Dès lors, il n'était plus l'honnête ouvrier qui gagnait honorablement sa vie; il n'était plus qu'un voleur surpris en flagrant délit. Cette idée, jointe aux tortures de la douleur, firent pour lui, de chaque heure d'existence, un siècle de maux.

Avec des efforts inouïs, il parvint à se débarrasser du gros soulier de montagne qu'il portait. Durant cette opération, il sentit un flot de sang chaud lui ruisseler sur les mains. Mais ce ne fut pas le sang qui l'occupa, ce fut sa honte, sa misère, le désespoir que sa bonne Resel allait éprouver. Déjà une tumeur brûlante se formait sur la plaie, et le tourmentait de ses battements. Il n'avait, pour soulagement, que les soupirs saccadés qui s'échappaient de temps à autre de sa poitrine. A force de se glisser sur les cailloux tranchants dont le sol était couvert, il parvint au bord du lac et y plongea son pied blessé.

Ce fut dans cet état, au bord d'un lac perdu dans la montagne déserte, que Toni passa la nuit, en proie à une perdition certaine, sentant là-bas, dans la vallée, sa femme et ses enfants en proie aux angoisses de l'incertitude et voués à la dernière misère. Il eût donné des millions pour être encore, comme la nuit précédente, exempt de tout délit au milieu des siens.

Il n'avait pas fallu vingt-quatre heures pour dissiper cette paisible tranquillité. Elle avait passé comme le brouillard que le vent du matin balaie loin des sommets de la montagne.

Parfois il voyait ou croyait voir le ciel blanchir et s'éclaircir, comme si le jour allait paraître, mais c'était une illusion de ses yeux et de son cerveau tourmentés par la grande agitation de son sang. Parfois aussi il voyait telle étoile briller d'un éclat plus vif, pour pâlir ensuite et finir par s'éteindre.

Bientôt une fièvre ardente s'empara de Toni. Ses mains agitées par la douleur saisirent le givre qui semblait sortir

de la terre; et le malheureux blessé, en proie à l'irritation, restait seul au milieu de la solitude qui l'entourait à perte de vue.

Et le sang continuait de couler goutte à goutte, comme l'eau qui suinte du rocher. L'onde du lac n'en était point attisée. Toni soupirait, pria, mais ne se sentait point soulagé. Des êtres planaient bien au-dessus de sa tête, mais ce n'étaient point des anges, c'étaient les vautours de la montagne. Ils sentaient une proie à dévorer. Encore quelques heures, et ils pourraient plonger leur bec dans cette poitrine que des convulsions agitaient encore.

Puis d'étranges cris, des cris sauvages, se firent entendre, au sein des épaisseurs ténèbres, c'étaient des oiseaux de nuit qui, fuyant la clarté du jour, se retiraient dans les creux des rochers. Le froid devint plus vif, les doigts du malade s'engourdirent. Le gel attaqua le principe de la vie.

(A suivre.)

Un officier invité à dîner chez un avocat de Lausanne, arriva au moment où l'on servait le potage. Il s'empressa de faire ses excuses. « Mille pardons, dit-il, si j'arrive un peu tard; je vous prie de croire que ce n'est pas ma faute; j'ai été arrêté et retenu en rue par un pékin. — Ce n'est rien, cher ami, dit l'avocat, vous n'en êtes pas moins le bienvenu. Mais, permettez, qu'appelez-vous un pékin ? — Nous autres soldats, répondit-il, nous appelons un pékin tout ce qui ne porte pas l'uniforme. — Ah ! parfaitement, j'y suis, répliqua vivement l'avocat; c'est exactement comme nous autres hommes de loi, qui appelons *civil* tout ce qui n'est pas militaire.

L'étai peindent lé zinternâ; onna colonne avoué on escorta coumadaïe per on caporat arrevé dein on veladzo io l'escorta dévessâi être reimpliaçâie. Lo caporat sadressé ai zautorità et binstou après arrevé la novalla escorte coumadaïe per lo commis. Quand cets eut prâi sa folie dé route deze dinse au caporat : Vo que cognaité clliau dzeins, reimmodâ-lé vâi. Et lo caporat coumandé : Garde à vous ! à droite, droite ! En avant, marche !

Et quand cein fut fê, lo commis lai dese à l'orolâie : Vo mài reindu quie on fameux serviço, car po le zarretâ, vu prau le zarretâ.

Un doyen procédant à l'installation d'un curé de village, monta en chaire et s'écria :

« Félicitez-vous heureux paroissiens de cette église; le prêtre vénérable à qui la Providence vous confie sera l'œil de l'aveugle, le pied du paralytique, le père de l'orphelin et le mari de toutes les veuves. »

Une célèbre cantatrice avait demandé pour chanter à St-Pétersbourg une somme fort élevée.

Le czar, furieux d'avoir tant à payer, s'écria :

« Je ne paye sur ce pied-là aucun de mes feld-maréchaux ! »

En ce cas, dit l'actrice, à qui on rapporta le propos, que Sa Majesté fasse chanter ses feld-maréchaux.

Le czar ne répondit pas, mais il ordonna à ses ministres de faire venir l'actrice et de la faire chanter.

L. MONNET. — S. CUENOU.